

La nature comme alliée

Valérie Lépine

La 11^e édition des Rendez-vous Conservation Laurentides (RVCL), organisés par Éco-corridors laurentiens, a eu lieu le 27 novembre dernier, à Saint-Jérôme. Cet événement rassemble chaque année des intervenants du milieu de la protection de l'environnement et des élus.

Chaque année, quelques membres du CRPF assistent aux RVCL non seulement pour en apprendre davantage sur les avancées scientifiques en matière de protection de l'environnement, mais aussi pour fraterniser et tisser des liens avec d'autres personnes qui ont à cœur la santé de notre planète.

Sous le thème *Changements climatiques : la nature comme alliée*, sept conférences ont été présentées. Voici les grandes lignes de cinq de celles-ci.

Deux crises, une même solution : la forêt comme alliée pour le climat et la biodiversité (Frédéric Doyon). – Cette conférence portait sur le rôle des forêts dans la résolution des crises climatiques et de la biodiversité. Les forêts jouent un rôle considérable dans la mitigation des effets des changements climatiques. Elles renferment aussi 80% de la biodiversité mondiale. Les forêts peuvent séquestrer le CO₂, maintenir l'humidité d'une région, protéger de l'érosion, servir de filtre pour l'eau potable, être des sources de nourriture tant pour la faune que pour les humains et constituer des corridors écologiques essentiels pour la survie de la faune et de la flore.

Malgré les avantages certains de la présence de forêts dans l'environnement, M. Doyon affirme qu'il est parfois possible de faire de mauvais choix en aménageant la forêt ou en plantant des arbres. Il introduit ainsi la notion d'albédo qui est défini comme le pouvoir réfléchissant d'une surface. Le niveau d'albédo peut influencer la quantité d'énergie qui atteint la Terre ; c'est un élément qui influence grandement le climat. Les champs, étant souvent plus pâles que la forêt, ont un albédo plus élevé (meilleur pour le climat) puisqu'elles réfléchissent la lumière

(comme un miroir). Une forêt boréale compacte a par contre un albédo négatif, puisqu'elle absorbe la lumière et l'énergie. M. Doyon affirme donc qu'il est essentiel de considérer les mesures d'albédo dans les pratiques d'aménagement forestier.

Risque de déclin des peuplements forestiers dus aux sécheresses futures dans la MRC d'Argenteuil (Nolann Chaumont et Marc Champagne). – Les phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses, risquent de mettre à mal nos forêts puisque celles-ci ont du mal à s'adapter aux changements climatiques très rapides. C'est dans ce contexte que la MRC d'Argenteuil a procédé à la révision de sa réglementation sur l'abattage d'arbres. Elle a fait appel à la Coopérative Terra-Bois qui a mis en place un projet de cartographie des risques de déclin forestiers dans cette MRC. Piloté par une équipe de professionnels de la forêt, ce projet a entre autres permis de souligner que la réglementation en matière d'aménagement forestier doit, certes, limiter les abus liés à l'abattage d'arbres, mais aussi tenir compte des milieux humides, des espèces vulnérables, de la connectivité et des changements climatiques pour favoriser la résilience des forêts.

La connectivité aquatique au service de la biodiversité (Katrine Turgeon, Alexia Couturier, Caroline Dionne et Julien Fortier). – Quand on parle de connectivité écologique, on pense le plus souvent à la connexion entre milieux naturels terrestres. Mais la connectivité aquatique est tout aussi importante puisqu'elle permet de maintenir plusieurs services écologiques et est essentielle à la survie de multiples espèces aquatiques.

Les infrastructures naturelles urbaines : état des lieux des actions municipales et de la recherche au Québec (Thi-Thanh-Hiên Pham, Lisa Abou Rjeily et Paul Émile Tchinda). – Pour limiter les effets

L'étude de la connectivité aquatique est très complexe, entre autres, parce qu'il est plus difficile de voir le sujet à l'étude (il faut aller sous l'eau pour voir les poissons, les algues, les micro-organismes, etc.), parce que les bassins versants sont composés de différents réseaux aquatiques, parce qu'il faut considérer le sens de l'écoulement des eaux et parce que des parties du réseau peuvent être isolées par des barrières (ponceaux, barrages, etc.). Les enjeux liés à la connectivité aquatique sont aussi différents de ceux liés à la connectivité terrestre. Il est donc essentiel d'élaborer des plans d'action qui tiennent compte de cette réalité.

Plusieurs éléments affectent la connectivité aquatique dans les Laurentides. Dans les champs agricoles, la linéarisation des cours d'eau et l'absence de bandes riveraines ont des effets délétères sur la santé des écosystèmes aquatiques (perte d'habitats, augmentation de la température de l'eau, perte de biodiversité, etc.). Les ponceaux utilisés pour canaliser les cours d'eau et protéger les voies carrossables ont quant à eux un effet de morcellement sur les milieux aquatiques. Les changements climatiques ont par ailleurs des effets importants sur le niveau de l'eau et l'introduction d'espèces exotiques envahissantes (comme le roseau commun) qui diminuent la biodiversité.

Pour conserver la connectivité aquatique, plusieurs actions sont à privilégier selon les panélistes : sensibiliser les citoyens et les impliquer dans les actions à poser pour rétablir la connectivité, repenser nos infrastructures (surtout la présence de ponceaux) et augmenter nos connaissances sur les milieux aquatiques.

Les infrastructures naturelles urbaines : état des lieux des actions municipales et de la recherche au Québec (Thi-Thanh-Hiên Pham, Lisa Abou Rjeily et Paul Émile Tchinda). – Pour limiter les effets

des changements climatiques dans les villes, le GIEC recommande l'aménagement d'infrastructures vertes (IV). Les IV sont des éléments naturels intégrés à l'environnement urbain, comme les toits et les murs végétalisés, les parcs, les jardins de pluie et fossés longeant les rues. Ces infrastructures font partie des mécanismes de mitigation des changements climatiques puisque les végétaux favorisent l'absorption et le stockage du carbone, aident à réduire la consommation d'énergie, diminuent les risques liés aux vagues de chaleur, aux inondations et aux sécheresses et apportent divers bénéfices pour la santé.

Après un sondage effectué auprès de 22 Villes (dont Montréal), les chercheurs ont constaté que les Municipalités identifient surtout la protection des infrastructures, l'approvisionnement en eau et la réduction de la chaleur comme besoins pour contrer les changements climatiques. La connectivité et la biodiversité écologiques ainsi que la justice sociale et environnementale sont des éléments peu pris en compte dans leurs stratégies de mitigation. Paradoxalement, le GIEC et la littérature scientifique considèrent que ces éléments sont très importants dans l'aménagement urbain dans le contexte de la crise climatique.

Différents outils sont disponibles sur le web pour aider les professionnels municipaux à prendre de bonnes décisions quant aux IV. Ainsi, l'initiative Ville éponge permet aux villes de ramener la nature en ville (eponge.org). Il existe aussi un répertoire des infrastructures vertes urbaines du Québec (inverse-ugam.ca) et un outil d'aide à la décision (<https://urbanbeatsmodel.com/about-ssanto-pss/>). Le site Quebio regroupe quant à lui différents projets parrainés par le Centre de la science de la biodiversité du Québec (quebio.ca)



L'échevin Joey Leckman a présenté une allocution sur ses convictions écologiques et son implication politique.

et le Paqlab permet de choisir les essences d'arbres qui diminueront le risque de pertes massives et assureront la continuité de Les Services écosystémiques des arbres (<https://paqlab.ugam.ca/approche-fonctionnelle.php>).

Donner une voix à l'environnement en politique (Joey Leckman). – Joey Leckman a livré une allocution très personnelle et fort intéressante sur son implication politique et ses convictions écologiques. Il a affirmé d'entrée de jeu que son engagement politique découlait d'un fort sentiment d'impuissance face à la crise environnementale. C'est pourquoi il a joint les rangs du parti Vert du Canada avant de devenir conseiller municipal à Prévost.

Depuis qu'il est en poste à Prévost, il a travaillé avec l'équipe de Paul Germain à l'élaboration de divers plans et mesures pour donner un virage vert à la municipalité. Celle-ci a, depuis 2019, électrifié 70% de la flotte municipale, adopté un plan d'urbanisme et de mobilité durable, réduit le nombre de collectes d'ordures, bonifié l'offre de transport collectif, adopté un règlement sur l'écocontribution et mis en place différentes subventions qui aident les citoyens à acquérir des outils extérieurs électriques, des couches lavables ou des arbres pour les bandes riveraines.

Joey Leckman a conclu sa conférence en enjoignant les citoyens à exiger plus des élus en termes d'environnement, à voter différemment s'il le faut, à aller chercher des promesses précises, à contribuer à des organismes en temps et en argent et à manifester pour que l'environnement devienne une priorité.

À PROPOS DU CRPF

Le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km² doté de caractéristiques écologiques exceptionnelles et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte. Pour plus d'information : parcdesfalaises.ca

Cet article est publié simultanément dans le Journal des citoyens (Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs) et le journal Le Sentier (Saint-Hippolyte).

GAGNANTS DES PRIX DE LA CONSERVATION

Les RVCL ont été l'occasion cette année de remettre les prix de la conservation.

Voici les gagnants de cette année :

Prix Municipalité : Lac-Tremblant-Nord pour l'implantation d'une fiducie d'utilité sociale
<https://lac-tremblant-nord.qc.ca/>

Prix Coup de cœur : Coalition Conservation Mont-Kaaikop pour l'ensemble de ses actions
<https://www.kaaikop.com/>

Prix Organisme de conservation : Projet OPHEO d'Initiatives biodiversité
<https://www.initiativesbiodiversite.org/opheo/>

*À noter que le CRPF était finaliste dans cette dernière catégorie pour son acquisition de 2025.